



**DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE  
ET DU COMMERCE**

1 à 3 RUE DES MINIMES  
37926 TOURS CEDEX 9

**MADAME ISABELLE SACCHETTI  
ASSOCIATION ENSEMBLE POUR  
UNE SANTE SOLIDAIRE  
3 AVENUE STENDHAL  
37200 TOURS**

**Service Commerce**

Téléphone : 02 47 21 65 77  
Télécopie : 02 47 21 67 55  
Site internet : [www.tours.fr](http://www.tours.fr)  
Courriel : [commerce@ville-tours.fr](mailto:commerce@ville-tours.fr)

DPMC/PhF/537/2008  
RéfCla : occupations autres  
V/Réf : V/Courriel du 14 septembre 2008

TOURS, le **23 SEP. 2008**

Madame,

En réponse à votre demande, j'ai le plaisir de vous informer que je vous autorise, dans le cadre de votre campagne de sensibilisation sur les « franchises médicales », à installer un stand d'information de votre association, **boulevard Béranger, à l'entrée du marché aux fleurs, côté nord**, (« emplacement artistes »), **le samedi 11 octobre 2008, de 15 heures à 17 heures.**

Pour votre demande de matériel (stand), je vous invite à prendre contact en temps utile avec Mme PILLET au Service des Relations Publiques (Tél : 02-47-21-69-16).

De plus, vous devrez :

- ⇒ prendre toutes les mesures appropriées pour assurer la sécurité du public et des participants,
- ⇒ faire en sorte de n'apportez aucune gêne au bon déroulement du marché.
- ⇒ ne rien fixer dans le sol afin d'éviter de dégrader le dallage ou le revêtement,
- ⇒ être disposés de manière à n'apporter aucune gêne à la circulation des piétons et à la tranquillité publique,
- ⇒ veiller au maintien en parfait état de propreté du domaine public occupé.

*Compte-tenu des buts poursuivis par votre association, vous n'aurez pas à acquitter de droits de place.*

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révoquant. Vous restez responsable de tout dommage ou accident pouvant provenir de votre installation sur le domaine public de la Ville de TOURS.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations distinguées.

**Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,**



**Alain DAYAN**